

APPEL A SIGNATURES

LETTRE POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT EN EUROPE

Le 3 avril 1990, la loi Lallemand/Herman-Michielsens était votée. Vingt ans après, pour célébrer cette loi, nous souhaitons soutenir les femmes de pays européens qui n'ont toujours pas le droit à l'avortement (Chypre, Irlande, Malte, Pologne).

Nous vous invitons, au nom de votre association, parti, syndicat à signer la lettre ouverte ci-jointe.

La lettre sera envoyée aux chefs de gouvernements des pays européens interdisant l'avortement ainsi qu'aux institutions européennes. Elle sera également remise en mains propres aux ambassadeurs de ces pays lors de la **Marche pour le droit à l'avortement en Europe du 1er avril**.

Merci de diffuser dans votre réseau le document ci-joint appelant à se mobiliser le 1er avril.



Plateforme appelant à signatures:

La Fédération des centres de planning familial des FPS, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, le Centre d'Action Laïque, le Groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant l'avortement, l'Université des Femmes, la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, la Fédération des Centres de Planning et de Consultation, Luna, le Lobby européen des Femmes et ses organisations membres de Belgique (coordination belge du LEF), Pologne (Polish Women's Lobby), Irlande (National Women's Council of Ireland) et Chypre (Cyprus Women's Lobby), le Conseil des Femmes Francophones de Belgique, le Nederlandstalige Vrouwenraad, et le Vrouwen Overleg Komitee.

Pour signer la lettre, envoyez un mail à politique@planningfamilial.net.

Cet appel à signatures et la Marche pour le droit à l'avortement en Europe s'inscrivent dans le cadre d'une campagne initiée par la Fédération des centres de planning familial des FPS, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial et le Centre d'Action Laïque.

Pour plus d'informations: www.planningsfps.be, www.planningfamilial.net, www.laicite.be.